

LA MANCHE LE DÉPARTEMENT



OFFRE D'EMPLOI CONTRAT D'APPRENTISSAGE « Apprenti amélioration environnementale des chantiers en espaces naturels sensibles » Référence : 22654-ENS

IDENTIFICATION DU POSTE

Conseil départemental de la Manche

DGA « Nature Infrastructures »

Direction de la gestion de l'espace et des ressources naturelles

Service patrimoine et gestion des milieux naturels

Résidence administrative : Saint-Lô

Lien hiérarchique : chef du service patrimoine et gestion des milieux naturels

Statut : apprenti

Date de prise de fonction : septembre 2024

MISSIONS / ACTIVITES :

La loi dite « Grenelle 2 » impose au Département la réalisation d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Ce bilan a pour objectif de réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre sur une année, en vue d'identifier et de mobiliser les gisements de réduction de ces émissions. La loi n° 2015-992 sur la Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 a fait évoluer la périodicité de ce bilan, qui doit désormais être réalisé tous les 3 ans (soit, pour le Département de la Manche, un prochain bilan en 2025). Depuis, le décret n° 2022-982 du 1er juillet 2022, relatif aux bilans d'émissions de gaz à effet de serre, a élargi le périmètre du BEGES en y intégrant l'ensemble des émissions indirectes significatives de façon à permettre au Département de disposer d'une vision plus complète de son empreinte climatique.

De plus, selon le code de l'environnement, la réalisation d'un BEGES implique la nécessité de joindre, en application de l'article L. 229-25, un plan de transition visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre du Département. Les premières orientations de ce futur plan ont été validées par l'assemblée départementale en juin 2023. Un plan plus précis doit cependant être défini pour répondre à cette obligation, autant que possible, dans un rapport qui sera soumis à l'approbation du conseil départemental en juin prochain. Il s'appuiera sur les différents éléments issus du BEGES et précisera les différentes actions potentielles permettant de décarboner les activités de la collectivité.

A l'instar des autres Départements, celui de la Manche mène une politique de protection et de valorisation des espaces naturels sensibles départementaux. A ce titre, il a pour objectif de préserver et d'ouvrir au public 26 sites naturels répartis sur l'ensemble du territoire départemental et représentatifs de la diversité des milieux naturels typiques de la Manche. Il assure également la réalisation de boisements et de zones humides compensateurs pour ses projets routiers.

A ce titre, il assure en direct ou avec des partenaires l'aménagement et l'entretien de 750 ha de terrains dans le cadre de sa politique des ENS ainsi que la gestion de 10 ha de boisements et 6 ha de zones humides compensateurs.

Si la gestion de ces terrains est réalisée dans un objectif de préservation des espèces et des milieux naturels, de nombreux travaux (notamment d'entretien de la végétation) nécessitant du matériel thermique et l'export de produits issus des chantiers sont mis en œuvre, avec un impact en termes d'émission de gaz à effets de serre qu'il reste à évaluer.

Dans l'objectif de poursuivre l'action du Département en termes de préservation et d'ouverture au public des ENS (notamment à travers l'actualisation de son schéma départemental en cours d'élaboration) et des objectifs de transition écologique identifiées par la collectivité, le Département de la Manche souhaite accueillir un apprenti chargé des missions suivantes :

- **Bilan des émissions et de stockage des GES dans le cadre des politiques de préservation et de suivi des milieux naturels du Département :**

La mission principale de l'apprenti consistera à réaliser une méthode de calcul du BGES (Bilan des Gaz à Effet de Serre) des opérations d'aménagement, de gestion et de suivi des Espaces Naturels Sensibles et des sites de compensation et de réaliser ces bilans annuels pendant sa période de présence dans la collectivité et si possible d'en établir a posteriori sur quelques années précédentes. Le bilan concerne plusieurs postes : déplacements, travaux mais il devra également mettre en valeur les aménités positives de la politique des ENS en la matière (stockage du carbone dans les sols et la végétation dans les espaces préservés)

Pour cela l'apprenti devra effectuer de la recherche bibliographique pour trouver des références de stockage et d'émissions de GES et des outils méthodologiques permettant d'établir un bilan carbone.

- **Valorisation des produits de la gestion :**

L'apprenti aura à proposer, au sein du service du patrimoine et de la gestion des milieux naturels, des solutions concrètes pour réduire l'impact environnemental des opérations réalisées régulièrement, notamment dans le cadre de ses chantiers de gestion des espaces naturels : amélioration de la gestion et du suivi des produits issus des travaux d'entretien (produits de fauches, de bûcheronnage...), recherche de débouchés locaux voire valorisation économique des produits issus de la gestion en lien avec les entreprises chargées de la réalisation des chantiers.

- **Participation à la rédaction des cahiers des charges des marchés d'entretien des espaces naturels sensibles**

L'apprenti sera force de proposition, dans le cadre de ses missions, pour participer à l'intégration d'éléments dans les cahiers de charges des marchés à renouveler ou à lancer, pour imposer aux entreprises prestataires de travaux des règles pour diminuer l'empreinte carbone de leurs interventions (utilisation de matériel électrique...)

- **Missions secondaires :**

L'apprenti pourra être mobilisé pour :

- **participer à la mise en place, au suivi et à la réception des chantiers** suivis par le service du patrimoine et de la gestion des milieux naturels (jalonnement sur le terrain ; visites de contrôle, vérification des quantités réalisées...) en lien avec les techniciens du service,
- **contribuer au suivi scientifique de sites en participant**, avec les techniciens du service, aux protocoles de suivis scientifiques préalablement définis
- **réaliser des petits travaux** (pose et entretien de signalétique ; pose de piézomètres ou de pièges photos...)

PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

- **Profil :**

- candidat éligible aux dispositions réglementaires relatives à l'apprentissage ;
- ayant validé un parcours Bac+3 et à la recherche d'une alternance pour un parcours Master/diplôme d'ingénieur dans le domaine de l'environnement, du développement durable et de l'énergie.
- permis B exigé (nombreux déplacements liés aux visites de terrain des ENS sur le département)

- **Compétences requises :**
- **Comportementales (savoir être et aptitude) :**
 - Capacité de coopération et d'adaptation (l'apprenti étant amené à collaborer avec des personnels de différentes structures et en interaction continue avec les techniciens de l'équipe)
 - Esprit d'initiative, autonomie, rigueur
 - Être à l'aise à l'oral (présentations en réunion notamment)
 - Savoir s'intégrer et travailler en équipe
 - Aptitude et résistance physiques pour réaliser des missions d'extérieur (yc sens de l'orientation)
 - Respect des horaires, des règles de fonctionnement d'une équipe
- **Techniques acquises :**
 - Fort intérêt pour le domaine technique de l'environnement et doté des connaissances générales sur la crise climatique et les moyens d'y faire face.
 - Connaissances dans l'élaboration d'un bilan carbone ou la réalisation d'une analyse cycle de vie et avec un intérêt pour les sujets techniques relatifs aux projets en milieu naturel.
 - Bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, requêtes et gestion de bases de données réalisation d'enquêtes en ligne), connaissance de Qgis appréciée
 - Bonne maîtrise rédactionnelle

Tout engagement dans des projets collectifs de transition sera un plus.

Renseignements pratiques

Personne à contacter pour les renseignements sur le poste :

Blaise MICARD, chef de service patrimoine et gestion milieux naturels, 02 33 05 97 89

Envoyez votre candidature sur le site internet suivant :

<https://www.manche.fr/offres-emplois-et-stages/toutes-les-offres/apprenti-amelioration-environnementale-des-chantiers-en-espaces-naturels-sensibles-f-h/>

Date limite de candidature : le 8 juin 2024